

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020-2021 DU COMITÉ BRETAGNE DE SCRABBLE

L'assemblée générale 2020-2021 organisée ce **samedi 20 novembre 2021** est la première rencontre réalisée en présentiel depuis le début de la crise sanitaire. Elle réunit **44 participants, représentant 28 clubs** sur 34, tous heureux de se retrouver et d'échanger « en direct ».

Jean-Marc Delcourt ouvre la séance à 10 h 10 après avoir enregistré les présents et donne d'abord la parole aux nouveaux qui participent pour la 1^{ère} fois afin qu'ils se présentent.

1 – Rapport moral et d'activité (présenté par Jean-Marc)

L'AG 2019-2020 ayant été faite en mai dernier, on y retrouve certains points déjà évoqués à cette occasion.

. le **redémarrage en septembre 2020** n'a duré que deux mois, puis il a fallu attendre mai 2021 pour reprendre nos séances. Les clubs ont rouvert, certes, mais prudemment, et souvent avec moitié moins d'effectifs en fonction des jauges locales. La compétition a repris le lundi 7 juin avec la semaine fédérale (*tout doucement : 9 bretons sur 442 joueurs !*). Les tournois d'été, organisés en lieu et place de la Ronde de Bretagne, ont constitué la véritable reprise dans notre comité : Plérin, Ambon (2 fois), Sud Goëlo, Paimpol et Quimper ont réuni 278 joueurs au total. La pandémie a laissé des traces et le retour à la normale va prendre plus de temps que prévu.

. **Côté licenciés**, il y en avait 946 il y a deux ans et on avait l'espoir d'atteindre les 1 000 ; la pandémie a stoppé la progression et, pire, entraîné une baisse des effectifs : nous en sommes à **780 à ce jour** contre 844 la saison dernière. Il faudra du temps pour retrouver le niveau d'avant la crise mais Jean-Marc est convaincu qu'on y arrivera. Il va falloir persuader les joueurs partis de revenir. Premier point positif : beaucoup de clubs ont enregistré l'arrivée de nouveaux joueurs, et on reste quand même le 1^{er} comité de France.

➤ **Interventions relatives au rapport moral et d'activité**

Nelly Huet (St Malo-Dinard) – *Beaucoup de doutes encore à l'heure actuelle au vu des infos sur une nouvelle vague...*

Jean-Marc – Cette inondation d'infos fait qu'on se renferme de nouveau ; il ne faut pas se laisser envahir par le pessimisme ambiant ni se décourager, même si ce n'est pas facile.

Il y a 34 clubs au sein du comité, et certains peuvent se trouver en difficulté quand un Président arrête... Le comité est là pour aider à la prise de succession. Quand j'interviens dans un club, venant de l'extérieur, c'est plus facile car j'ai un oeil neuf. Il ne faut donc pas hésiter à me solliciter. La solution peut aussi résider en une co-présidence à deux ou à trois, comme à Ploudalmézeau où cela fonctionne très bien. Il faut veiller à ce que chaque club garde la motivation. La réunion annuelle de secteur permet d'évoquer la situation et les soucis de chacun.

Jacqueline Siquin (Quimperlé) – *Y aura-t-il une formation de présidents ?*

Jean-Marc – Ce n'est pas prévu pour l'instant, et c'est difficile car les personnalités sont différentes. Il existe un guide d'arbitrage sur le site de la fédé, mais c'est un gros document qui peut décourager, avec des cas improbables donc inutiles... La formation n'est pas prioritaire, mais on peut aider. On va plutôt travailler sur l'animation des séances, ce qui est différent de l'arbitrage. Il faut penser à déléguer car si le Président d'un club fait tout, les autres se disent qu'ils ne pourront pas assurer le poste après. Même si un joueur ne vient qu'une ou deux fois par mois, on peut le solliciter car il est peut-être intéressé par l'animation. Il faut faire intervenir les joueurs en fonction de leurs compétences (la préparation de la salle, de l'accueil, du goûter... fait aussi partie du bénévolat dans le club).

Christiane Wyns (Ambon) – *Au vu de mon expérience à la tête d'un nouveau club, je pense que c'est plus facile de créer un club que de prendre une succession. J'ai appris à animer, arbitrer et je délègue. J'ai par exemple imprimé le mode opératoire relatif à la création de la fiche personnelle pour une joueuse qui, ayant bien réussi l'opération, est du coup devenue référente pour les autres joueurs du club sur ce point. Attention à ne pas mettre de freins à ceux qui sont volontaires : il faut que les clubs nous accueillent comme arbitres même si on arbitre peu de joueurs et que certains préfèrent prendre des arbitres plus expérimentés.*

Jean-Marc – On a un réflexe par rapport aux arbitres moins expérimentés. Le plus gros souci pour un arbitre qui démarre, c'est le nombre de joueurs à arbitrer : il faut donc lui en mettre moins, 9, voire 8 ou 7, pour l'encourager. Sinon, on risque de revenir à l'organisation antérieure : 1 ou 2 centres organisateurs alors que la Bretagne a choisi d'ouvrir plusieurs centres afin de diminuer les déplacements des joueurs.

Thierry Guillou (Guingamp) – *En région Centre, il n’y a souvent qu’un ou deux clubs organisateurs ; les joueurs se retrouvent avec 200 km à parcourir et les clubs doivent fournir un quota d’arbitres. On a la chance en Bretagne d’avoir une bonne équipe d’arbitres qui facilite l’organisation.*

Jean-Pierre Lefevre (Plouharnel) indique qu’en Normandie aussi, il y a de longs déplacements.

Nelly Huet (Saint Malo-Dinard) – *Il y a peu d’arbitres dans notre club, et je crains que pour la phase 3 Monique et moi devions nous sacrifier... si nous sommes qualifiées bien sûr.*

Raymonde et Nicole, du club de Dinan, pourront aller arbitrer cette phase 3, et Rennes apportera aussi son aide en fonction des besoins.

Jean-Marc – *Il faut effectivement continuer notre politique de multi-centres. En revanche, pour la phase 3, quatre centres me semblent être une aberration car moins de joueurs sont concernés. Je n’exclus pas de revoir cette organisation. C’est effectivement plus confortable, mais attention à ne pas multiplier le nombre de compétitions organisées par les clubs.*

Nelly Huet – *Difficile d’annuler pour cette année car Monique a dû se décarcasser pour trouver une salle.*

Gilbert Barazer (Carhaix) – *Il faut mettre les « meilleurs joueurs » aux arbitres moins expérimentés.*

Philippe Le Dizès (Landivisiau) – *Beaucoup d’arbitres ne savent pas qu’ils ne sont pas obligés d’envoyer un bulletin d’avertissement ou un zéro quand le top a été joué avec un mauvais score ou quand le score est supérieur au top. Or, c’est un avertissement ou un zéro implicite qui fait gagner du temps à l’arbitre. Cette règle pourrait être rappelée aux joueurs en début de compétition.*

Jean-Marc – *Tout à fait d’accord avec Gilbert. S’il y a des arbitres correcteurs débutants, il faut mettre un très bon double arbitre. Il faut aussi que celui qui lit la partie ne fasse que cela car faire autre chose en même temps multiplie le risque d’erreur. Si cette consigne n’est pas respectée, on peut annuler un centre. S’il y a un problème d’arbitre, il faut solliciter le comité. Lors de compétitions nationales, le comité Bretagne est sollicité pour rechercher les scores du coup concerné par une erreur dans un centre afin de calculer la moyenne... et c’est beaucoup de temps passé pour un problème qui aurait pu être évité.*

En conclusion, ayons suffisamment d’arbitres pour continuer à pouvoir nous organiser en multi-centres. Et donnons la chance à ceux qui veulent se lancer de le faire.

2 – Rapport financier (présenté par Jean Bertho)

C’est la 1^{ère} année de Jean en tant que trésorier du Comité, ayant pris la succession de Jean-Pierre Lefevre, comptable de formation, qui l’a aidé à se lancer et qui a validé le bilan 2020-2021 en qualité de vérificateur aux comptes. Jean remercie Jean-Pierre de l’avoir bien épaulé pour qu’il prenne la relève.

Beaucoup de lignes sont à zéro compte tenu de la saison écourtée.

. **Côté recettes**, maintien des licences à un niveau satisfaisant (55 licences découverte en dehors des joueurs en 500 ; actuellement nous en sommes à 75). Il n’y a eu qu’une seule compétition : les qualifs Vermeils en octobre 2020. Les autres recettes correspondent aux simultanés permanents et aux produits financiers toujours présents.

. **Les dépenses**, outre les licences, comportent le reversement à la fédé des redevances sur les vermeils et les simultanés. Le scrabble scolaire a généré quelques dépenses (organisation demi-finales et finale dans le 35), et les dépenses habituelles (matériel, fournitures...) sont faibles ; certaines, comme les indemnités de matériel et d’arbitrage correspondent à un reliquat de la saison 2019-2020. Les frais de déplacement ont été bien maîtrisés grâce à l’utilisation de zoom pour les réunions du bureau. A noter la provision « renouvellement licences » qui correspond à la prise en compte de la part comité ramenée à zéro.

. **Bilan : un exercice 2021** en léger déficit (- 1 365,23 €, contre un petit excédent de 896,01 € au 31 août 2020), ce qui est normal puisque les frais de gestion n’ont pas disparu avec la crise.

. **Le comparatif de 2021 avec 2020** révèle un solde théorique en progression de 966,34 € grâce à la baisse des frais et aux placements. Le comité n’a pas touché à la réserve.

➤ **Echanges suite au rapport financier**

Jean-Pierre Lefevre – *Pour l’an prochain, il sera judicieux de faire la comparaison entre deux exercices complets*

Jean Bertho – *Pour le règlement des factures, privilégier les virements en indiquant bien les références du club. Une première facture va être envoyée dans les prochains jours pour les montants les plus lourds. L’envoi peut se faire selon le rythme qui convient le mieux à chaque club. Il faut penser à aller voir sur le site du comité les tableaux établis pour le suivi de la facturation. Il y figure aussi une note relative au fonctionnement de la trésorerie ; s’il y a des questions, me contacter.*

Après les trois compétitions organisées depuis septembre, le premier ressenti sur la nouvelle expérience mise en oeuvre pour la trésorerie est positif.

Annie Colin (Sarzeau) – *Y a-t-il une date limite pour les licences ?*

Jean – *Le plus simple est de me donner les infos au fil de l'eau ; je fais un envoi par semaine (le jeudi soir). D'anciens joueurs figurent encore dans la composition des clubs, mais je n'ai pas la main sur cette partie.*

Un petit rappel pour la gestion des changements : les mises à jour sont à faire par le biais de la fiche individuelle (changements concernant les joueurs) et de la fiche club (modifications au niveau des clubs).

Jean-Pierre – *Le plus urgent au niveau des licences, c'est l'envoi des infos relatives aux nouveaux joueurs pour le cas où ils voudraient faire une compétition. La mise à jour des joueurs des clubs sur le site de la fédé se fait mi-janvier.*

Jean-Marc – *Je rappelle que l'autre nouveauté dans la gestion de la trésorerie est le reversement aux clubs organisateurs de 30 % du « bénéfice » éventuel du comité (inscriptions moins frais réels) afin de valoriser l'effort de formation d'arbitres locaux.*

Au terme de ces échanges, il est procédé au vote des deux rapports (47 votes : 44 participants plus 3 membres du bureau représentant aussi leur club) :

- **Vote du rapport moral et d'activité** : Contre 0 – Abstentions : 0 – Pour : 47
Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.
- **Vote du rapport financier** : Contre 0 – Abstentions : 0 – Pour : 47
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3 – Perspectives (point développé par Jean-Marc)

. **Du côté des licences**, ce sera sans doute une 2^{ème} année négative : on est actuellement à - 70 par rapport à il y a un an (*perte estimée entre 5 et 10 %*). Mais le nombre de nouveaux licenciés est un point positif : 76 actuellement, soit 140 sur les deux dernières années ! L'histoire de la licence à prendre n'est pas un problème : on appartient à une fédération et on a une licence comme dans toutes les autres fédérations.

Pierrette Festoc (Ile Tudy) – *Au « bénéfice » de la Covid, soulignons la place prise par Duplijeu qui est un argument de plus en faveur de la licence et a joué un rôle social très important pendant cette période.*

Jean-Marc indique que le comité va travailler sur la réalisation de nouvelles affiches qui insisteront plus sur tout ce qu'apporte la licence.

. **Expérience visio** : les **réunions** organisées par ce biais ont permis de réaliser des économies sur les déplacements et les repas. Celle concernant les trésoriers a été bien appréciée (*un bilan est prévu en début d'année pour faire un premier point sur le changement de méthode*).

Il existe encore des **parties en visio** à Pluguffan et Quimper. Ce type de partie permet de garder des joueurs qui ne peuvent plus aller jouer en club, de trouver des joueurs nouveaux non intéressés par un club, et d'amener des joueurs dont l'activité professionnelle ne s'accorde pas avec l'offre horaire des clubs. Plusieurs personnes ne se sentent pas concernées par ces parties en visio si elles ne sont pas proposées par leur club. Pour y remédier, les parties en visio seront **proposées par le Comité** avec l'indication du **nom de l'animateur** (*et non celui d'un club*). Il serait judicieux d'étoffer l'offre et d'établir un **calendrier hebdomadaire** dont le suivi serait assuré par **Jacqueline Durand**. A noter que l'animateur utilisera l'abonnement zoom du comité, et que l'inscription à la séance s'effectuerait au plus tard la ½ journée précédant la séance (*le matin pour l'après-midi, et l'après-midi pour le soir*).

. **Initiatives nouvelles** : Il faut saisir toute occasion qui se présente. Suite à une sollicitation, une expérience est en cours à **Bain-de-Bretagne**, dans le but d'y créer un club affilié (*mais quid de l'ancien club pour son responsable*). Après une présentation du duplicate début octobre par deux Rennaises, une animation a eu lieu à l'occasion du Festival du jeu des 6 et 7 novembre. Les conditions n'étaient pas idéales (*beaucoup de bruit car plusieurs stands de jeux dans la même salle*), mais l'expérience a été ressentie positivement par tous les participants. Une intervention régulière par le club de Rennes est prévue (*le 1^{er} lundi de chaque mois*).

Françoise Hemon-Laurens (Vannes) – *Notre présidente a été contactée par quelqu'un de Locoal-Mendon qui a créé des clubs « Cardinal » (jeu de cartes-lettres). Il a proposé au club de Vannes d'y participer.*

Jean-Marc va prendre contact avec cette personne.

Dans le 22, Nelly a repris contact avec la responsable de l'association de Plancoët : elle a pris sa licence pour avoir duplitop, mais ne veut pas créer de club. C'est admis par la fédé, mais l'animation de clubs parallèles non

affiliés à la fédé risque d'amener une dérive contraire à nos intérêts. Or, on a l'exemple de Guingamp qui existait depuis plusieurs années et qui, maintenant affilié à la fédé, fonctionne très bien.

Par rapport aux sollicitations reçues pour intervenir dans les résidences Domitys, le bureau a décidé de ne pas y donner suite pour l'instant. **Pierrette Festoc** a fait une expérience dans son secteur, non concluante. **Ghislaine Levéné** (Plérin) va faire une présentation à St-Briec le vendredi 26 et nous en fera un bilan.

Nelly Huet – *D'autres clubs ont-ils reçu des mails « Régénatura » ?*

Oui. Jean-Marc précise que ce « Duplicate.club » a été créé par quelqu'un ayant été salarié de la Fédé pendant plusieurs années. Son initiative a plutôt un écho négatif. Pour Jean-Marc, la Fédé est un groupe de clubs et de Comités, et le scrabble duplicate ne peut pas se réduire à des clubs virtuels.

. **Un week-end « Promoscrabble »** pourrait être organisé au printemps prochain. On mise tout sur les forums de septembre, mais c'est peut-être un peu trop tard. Il est cependant important de continuer d'y participer, même s'il n'y a pas de retour, car ils sont en lien avec les mairies... que nous sollicitons ensuite pour des salles...

. **Une formation à l'arbitrage** est envisagée en visio afin de réunir des participants de différents clubs. Elle pourrait comporter 3 séances d'1 h 30 à 2 h, par groupe de 8 à 10 personnes. **Jean-Marc** va travailler sur cette formation qui inclura une partie pratique (*ouverture du logiciel, résolution de problèmes techniques...*). Une base minimum est à acquérir au préalable dans les clubs. Nos nouveaux licenciés sont souvent des retraités ayant une formation informatique intéressante ; il est donc opportun de les intégrer dans le fonctionnement de nos clubs. **Nelly** souligne qu'il y a des joueurs qui ne veulent que jouer, sans animer ni arbitrer...

4 – Interventions scolaire et classique

. **Scrabble scolaire** (*présenté par Françoise Vuléon en l'absence d'Anne-Marie, excusée*) : sur la saison précédente, la pandémie a rendu difficile l'engagement des écoles. Néanmoins, la 1^{ère} phase constituée par des « fiches jeux » (*exercices de vocabulaire*) à compléter par les élèves (*du CE2 au CM1*) sur le temps scolaire (*30 mn sous la responsabilité des enseignants*) s'est traduite dans le 35 par la participation de 179 élèves issus de 5 écoles différentes. Après correction par le club de Rennes permettant de qualifier les meilleurs pour la phase suivante, une demi-finale s'est déroulée dans chaque école et la finale (*à la fois départementale et régionale*), organisée en juin à Rennes, a regroupé 24 élèves, avec la participation de Jean-Marc et Anne-Marie.

La nouvelle saison est bien engagée. Les fiches jeux sont à retourner au délégué scolaire départemental pour le 18 décembre. **Pierrette Festoc** annonce trois à quatre écoles intéressées dans le 29, **Michelle Blond** intervient dans le 22 où trois écoles sont à voir ; dans le 56, **Michel Chabaud** attend la réponse d'une ou deux écoles, et dans le 35, **Marie-Christine Chycki** a recensé 5 écoles participantes, voire six. Les finales départementales se dérouleront entre mi-janvier et mi-mars, et la finale régionale est prévue sur avril.

. **Scrabble classique** (*présenté par Michelle Blond*) : seuls deux clubs ont une activité classique : Quimper et Plérin. Plusieurs autres clubs ont essayé de lancer cette activité, mais la Covid a tout arrêté. Aucune compétition n'a eu lieu la saison dernière.

Jean-Marc souligne que le scrabble classique ne peut se développer qu'avec de nouveaux joueurs, pas avec des joueurs de duplicate. Une nouvelle application pour jouer en classique doit voir le jour. Un tournoi individuel est prévu pendant le festival de Quiberon.

Jean-Marc conclut l'AG par ces mots : « pas de morosité au risque de sombrer, reprenons notre marche en avant pour donner envie à de nouveaux arrivants de prendre la relève ».

L'AG prend fin à 13 h 20 et est suivie d'un repas en commun après la remise de corbeilles gourmandes permettant de remercier pour leur engagement les trois sortants de l'équipe précédente :

Françoise HEMON-LAURENS (9 ans), Jean-Pierre LEFEVRE (9 ans) et Philippe LE DIZES (6 ans)

